

Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N°5LO6

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de St-Louis,
le 27/02/2026, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles
par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 11102872
- Marque : SENELEC
- Type : M2X
- Constante d'impulsion : 2,5Wp/1k
- Rapport TC : 111A / Rapport TP : 111V
- Classe : 2 Année : 2010
- Calibre : 230V / 10-60A Fréquence : 50 Hz
- Index : k1 k2 (k1+k2) 10043 kWh Pmax

Installé et utilisé par Mr. Babacar DWP
à l'adresse SEUCOUMAR LEONA - St Louis

CONSTATS EXTERNES :**A1 - plombs**

Fils plomb coupé (s)	☐
Fils inexistants	☐

A2 - Scellés du boîtier

Nr. scellés du boîtier	<u>60365471</u>
Plombs falsifiés	☐
Autres plombs	☐

A3 - Capots

dévisé	☐
ouvert	☐
cassé	☐
percé	☐

A4 - Ecran LCD

cassé	☐
eteint	☐

A5 - Raccordements

Bouclage du compteur	☐
Bouclage des TC	☐
Isolation des TP	☐

CONSTATS INTERNES :**B1 - Circuit du compteur**

Carte Mère manipulé	☐
---------------------	--------------------------

COMMENTAIRES :

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

Fatou DWP
JD

SENELEC

1708136
30

CLIENT

2

Protocole d'étalonnage des compteurs de la SENELEC

PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 27/02/2026 à St-LouisL'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°
1102372 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : Babacar Diop
- Raison Social :
- Adresse : SEUCOU MAR - LEONA - St. Louis
- Type de compteur : M2X
- Compte de contrat : 21117566064

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)
N° SL 06 du 27/02/2026

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

☒ CONFORME☐ NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESSFaton Diop
FDSENELEC

1408136

LE CLIENT